

## Adhésion

## Compte d'épargne libre d'impôt (CELI) collectif

Vous trouverez ce formulaire en ligne en ouvrant une session dans votre compte avec votre identifiant Manuvie à l'adresse gpmanuvie.ca/retraite. Les formulaires sont dans la page d'accueil, sous « Liens rapides » ou « Renseignements utiles ».



#### Vous n'avez pas encore d'identifiant Manuvie?

Inscrivez-vous maintenant pour accéder à votre compte en tout temps sur notre site Web sécurisé. Rendez-vous sur gpmanuvie.ca/retraite, cliquez sur « Ouvrir une session » et suivez les instructions pour établir votre identifiant Manuvie.

Veuillez remplir les champs lisiblement en caractères d'imprimerie. N'oubliez pas de signer et de dater le formulaire. Besoin d'aide? Appelez le Service à la clientèle de Manuvie au 1 888 388-3288.

Résidents de Québec seulement : conformément aux lois du Québec, les formulaires sont offerts en français et en anglais. Si vous n'indiquez pas votre langue de préférence, nous continuerons de communiquer avec vous en français ou en anglais, selon votre choix de langue précédent.

# Renseignements sur le régime Promoteur du régime (employeur) Numéro de contrat de la rente collective Régimes personnels de Manuvie Division Numéro de participant Catégorie Date d'adhésion au régime (jj/mmmm/aaaa) Date d'entrée en service (jj/mmmm/aaaa) Renseignements personnels

Pour que votre compte soit admissible à titre de CELI en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), vous devez avoir au moins 18 ans et être un résident du Canada

- \* En combinant tous vos comptes de retraite collectifs de Manuvie, vous pourriez bénéficier d'un meilleur taux dans le cadre du Programme de récompense des participants. Si vous avez des questions à ce sujet, vous pouvez communiquer avec le Centre des relations avec les participants – Régimes personnels au 1 844 505-6240.
- \*\* En indiquant le numéro de client Manuvie de votre conjoint, Manuvie combinera vos comptes avec ceux de votre conjoint et vous pourrez ainsi bénéficier d'un meilleur taux dans le cadre du Programme de récompense des participants.

•						
Prénom	Initiale du second nom			Nom		
Adresse postale (numéro, rue et appartement)						
Ville	Province		Pays		Code postal	
Langue  Anglais Français			Date de naissance (jj/mmmm/aaaa)			
Numéro d'assurance sociale (NAS)		État matrimonial  Marié ou conjoint de fait  Célibataire				
Numéro de téléphone (domicile)	Numéro de té		léphone (travail)		Poste	
·			Liez vos comptes*  Oui  Non			
Prénom du conjoint	Nom de famille du conjoint		conjoint	No <b>10</b> _	de certificat du conjoint**	

Si vous ne désignez pas de bénéficiaire, les sommes dues seront versées à votre succession.

Une désignation de bénéficiaire **révocable** peut être changée en tout temps.

Une désignation de bénéficiaire irrévocable ne peut pas être changée sans le consentement écrit du bénéficiaire désigné. Le cas échéant, vous devez également obtenir le consentement du bénéficiaire désigné avant d'effectuer un retrait ou un virement d'actif de votre compte. Le père, la mère ou le tuteur ne peuvent pas donner de consentement au nom d'un mineur qui a été désigné comme bénéficiaire irrévocable.

Les bénéficiaires désignés cidessus sont considérés comme révocables, à moins que vous n'indiquiez qu'ils sont « irrévocables » dans le tableau cidessus. Si un bénéficiaire décède avant vous, toute prestation payable à ce bénéficiaire sera partagée également entre les bénéficiaires désignés survivants.

## 3. Désignation de bénéficiaires

Si vous avez désigné un bénéficiaire et que ce bénéficiare est votre époux ou conjoint de fait au moment de votre décès, votre époux ou conjoint de fait deviendra le titulaire du compte successeur en vertu du régime et le CELI continuera, sauf choix contraire.

#### Au Québec seulement :

En cas d'annulation ou de dissolution de l'union civile, ou de divorce ou de nullité du mariage, la désignation est automatiquement révoquée. La désignation de toute autre personne est révocable, sauf indication contraire.

Un **premier bénéficiaire** est une personne ou une entité que vous désignez pour recevoir le capital-décès. Si vous choisissez plus d'un bénéficiaire, vous devez indiquer le pourcentage du capital-décès devant être versé à chaque personne. Lorsque plusieurs premiers bénéficiaires sont désignés, le total des pourcentages alloués à chacun d'eux doit être égal à 100 %.

Un **bénéficiaire en sous-ordre** est une personne ou une entité que vous désignez pour recevoir le capital-décès si aucun premier bénéficiaire ne vous survit. Si vous choisissez plusieurs bénéficiaires en sous-ordre, le capital-décès sera réparti également entre eux.

#### Dressez la liste de tous vos premiers bénéficiaires.

Nom (nom, prénom, initiale)	Lien	Date de naissance (jj/mmmm/aaaa)	Pourcentage de la somme due
			%
			%
			%
Le total doit être égal à 100 %			

#### Dressez la liste de tous vos bénéficiaires en sous-ordre.

Nom (nom, prénom, initiale)	Lien	Date de naissance (jj/mmmm/aaaa)	Pourcentage de la somme due
			%
			%
			%
<u> </u>			

Si vous choisissez de nommer plus de trois premiers bénéficiaires ou bénéficiaires en sous-ordre, veuillez indiquer que vous avez joint une feuille distincte dûment signée et datée sur laquelle est indiqué le nom de vos bénéficiaires supplémentaires en cochant la case ci-contre:

Fiduciaire d'un bénéficiaire mineur désigné ci-dessus (ne s'applique pas au Québec)

Si votre bénéficiaire est mineur à votre décès, le fiduciaire désigné sur le présent formulaire recevra et gérera en fiducie les fonds que vous léguez au bénéficiaire jusqu'à ce que celui-ci atteigne l'âge de la majorité dans votre province. **Au Québec,** les sommes dues seront versées en fiducie au tuteur du bénéficiaire mineur. Les parents sont considérés comme les tuteurs de leur enfant.

Nom du fiduciaire	Lien

En règle générale, une personne détenant une procuration ne peut pas désigner un bénéficiaire ni procéder à un changement de bénéficiaire au nom d'un participant.

Si vous ne remplissez pas cette section, ou si le total des pourcentages ne donne pas 100 %, vos cotisations seront affectées au fonds par défaut du régime.

Vous pouvez modifier vos instructions de placement en ligne en tout temps.

Inscrivez un minimum de 5 % pour chaque fonds que vous aurez choisi.

Indiquez des nombres entiers seulement

Remarque : Le rendement des fonds liés aux valeurs du marché n'est pas garanti.

## 4. Vos instructions de placement

Inscrivez le code à quatre chiffres de tous les fonds auxquels vous souhaitez affecter vos cotisations et précisez le pourcentage à allouer à chacun.

Code du fonds	Nom du fonds	Pourcentage
		%
		%
		%
		%
		%
		%
	Le total doit être égal à 100 %	

Cochez la case ci-contre pour laisser votre actif dans le ou les fonds actuels.

Remarque : Les fonds d'actions de société et les fonds personnalisés ne sont pas offerts dans le compte Régimes personnels de Manuvie.

J'autorise par la présente le virement de l'actif des régimes collectifs suivants :

du compte d'épargne libre d'impôt (CELI), contrat no.

Au CELI Régimes personnels Manuvie.

## 5. Veuillez lire et signer



J'atteste que j'ai lu et compris les renseignements figurant dans le présent formulaire et que je suis d'accord avec ceux-ci, y compris les renseignements figurant dans la section Adhésion et autorisation d'enregistrement ci-dessous et la section Déclaration relative aux renseignements personnels. J'atteste également que, à ma connaissance, les renseignements que j'ai fournis dans le présent formulaire sont exacts.

Je comprends que la désignation irrévocable d'un bénéficiaire signifie que, conformément aux dispositions de la (des) loi(s) respective(s) sur les assurances, tant que le bénéficiaire est vivant, je ne peux pas modifier ou révoquer la désignation sans son consentement et je ne peux pas céder, exercer des droits en vertu ou à l'égard du contrat, le racheter ou le traiter autrement sans ce consentement.

## Adhésion et autorisation d'enregistrement

Je demande à Manuvie de m'inscrire en tant que participant au régime et de produire un choix auprès du ministre du Revenu national afin de faire enregistrer l'arrangement admissible en tant que compte d'épargne libre d'impôt (CELI). J'accepte de fournir sur demande une preuve d'âge et tout autre renseignement exigible pour l'enregistrement de l'arrangement admissible en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

J'autorise le promoteur du régime (mon employeur) à transmettre à Manuvie mes cotisations et mes instructions de placement.

Si je cesse de résider au Canada, je m'engage à en informer Manuvie. Le cas échéant, je reconnais que des restrictions et des pénalités pourraient s'appliquer en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

Il est entendu qu'un arrangement non admissible pourrait m'exposer à certaines conséquences fiscales

Votre signature (en tant que rentier)	Date (jj/mmmm/aaaa)		

## Envoyez-nous vos documents en ligne



C'est plus rapide et plus sûr que le courriel ou la poste.

Dans l'appli Services mobiles Manuvie, ouvrez une session avec votre identifiant Manuvie (choisissez Épargne-retraite collective). Dans le menu en haut à gauche, sélectionnez votre nom pour accéder à votre profil, puis **Envoyer des documents.** 

#### Ou

À partir d'un ordinateur ou d'une tablette, utilisez votre identifiant Manuvie pour ouvrir une session dans votre compte à l'adresse gpmanuvie.ca/retraite. Sous « Liens rapides » **ou** « Renseignements utiles », dans la page d'accueil, repérez **Envoyer des documents**.

Si vous devez poster le formulaire, envoyez-le à l'une de ces adresses.

À l'extérieur du Québec : Au Québec : Manuvie Manuvie

Épargne-retraite collective Épargne-retraite collective

C. P. 396 2000, rue Mansfield, bureau 1410 Waterloo (Ontario) N2J 4A9 Montréal (Québec) H3A 3A2 Télécopieur : 1 866 945-5110 Télécopieur : 1 866 945-5109

#### À l'usage de Manuvie

Numéro de client de Manuvie	Date (jj/mmmm/aaaa)	Nom du conseiller	Code du conseiller de Manuvie
10			



# Déclaration relative aux renseignements

À Manuvie, la protection de vos renseignements personnels et le respect de votre vie privée nous tiennent à cœur. Les termes « nous », « notre » et « nos » renvoient à La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, ses sociétés affiliées et ses filiales.

# 1. Pourquoi recueillons-nous, utilisons-nous et divulguons-nous de vos renseignements personnels?

Dans le but d'établir et de gérer notre relation avec vous, de vous fournir des produits et des services, d'administrer nos activités et de respecter les exigences légales et réglementaires.

## 2. Quels renseignements personnels recueillons-nous?

Selon le produit ou le service, nous recueillons des renseignements personnels précis à votre sujet, notamment :

- des renseignements permettant d'établir votre identité, comme votre nom, votre adresse, vos numéros de téléphone, votre adresse courriel, votre date de naissance, votre numéro de permis de conduire, votre numéro de passeport ou votre numéro d'assurance sociale (NAS);
- des renseignements financiers, des rapports d'enquête;
- des renseignements sur la façon dont vous utilisez nos produits et services, ainsi que des renseignements sur vos préférences, caractéristiques démographiques et champs d'intérêt;
- des renseignements sur les services bancaires et l'emploi;
- d'autres renseignements personnels dont nous pourrions avoir besoin pour administrer vos produits et services et gérer notre relation avec vous.

Nous utilisons des moyens honnêtes et licites pour recueillir des renseignements personnels à votre sujet.

## 3. Où recueillions-nous des renseignements personnels à votre sujet?

Selon le produit ou le service, nous recueillons des renseignements personnels auprès des sources suivantes :

- les demandes et formulaires que vous avez remplis;
- d'autres interactions entre vous et nous;
- d'autres sources, notamment ;
  - des tiers avec lesquels nous traitons dans le cadre de l'établissement et de l'administration de vos produits ou services maintenant et dans l'avenir;
  - des sources publiques, comme les organismes gouvernementaux, les agences d'évaluation du crédit et les sites Internet;
  - des institutions financières;
  - votre employeur ou votre promoteur de régime et ses agents autorisés, conseillers en avantages sociaux, conseillers et fournisseurs de services de régime.

# 4. À quelles fins utilisons-nous vos renseignements personnels?

Selon le produit ou le service, nous utiliserons vos renseignements personnels pour :

- administrer les produits et services que nous vous fournissons et gérer notre relation avec vous;
- confirmer votre identité et vérifier l'exactitude des renseignements que vous nous fournissez;
- évaluer votre demande;
- respecter les exigences légales et réglementaires;
- en apprendre davantage sur vous et sur la manière dont vous préférez faire affaire avec nous;
- analyser des données pour prendre des décisions et mieux comprendre nos clients afin d'améliorer les produits et les services que nous fournissons;
- mener des audits et des enquêtes, et vous protéger contre la fraude;
- mener des recherches pour vous retrouver et mettre à jour vos renseignements au besoin;
- déterminer votre admissibilité à d'autres produits et services qui sont susceptibles de vous intéresser, et vous fournir des précisions sur ces produits et services;
- automatiser le traitement pour nous aider à prendre des décisions concernant vos interactions avec nous, comme les demandes, les approbations ou les refus.

# 5. À qui communiquons-nous vos renseignements personnels?

Selon le produit ou le service, nous communiquons vos renseignements personnels :

- aux personnes, institutions financières, réassureurs et autres parties avec lesquels nous traitons dans le cadre de l'établissement et de l'administration de votre produit ou service maintenant et dans l'avenir;
- aux employés, agents et représentants autorisés;

- à votre conseiller en avantages sociaux et à ses employés, et à toute agence qui a signé une entente avec nous et qui
  dispose du droit de superviser, directement ou indirectement, votre conseiller en avantages sociaux et ses employés;
- à votre employeur ou votre promoteur de régime et ses agents autorisés, conseillers en avantages sociaux, conseillers et fournisseurs de services de régime;
- à toute personne ou à toute organisation à qui vous avez donné votre consentement;
- aux personnes autorisées par la loi à consulter vos renseignements personnels;
- aux fournisseurs de services qui ont besoin de ces renseignements pour nous fournir leurs services (par exemple des services de traitement des données, de programmation, de stockage des données, d'étude de marché, d'impression, de distribution et d'enquête).

Sauf lorsqu'il y a des restrictions contractuelles, les personnes, organisations et fournisseurs de services susmentionnés se trouvent au Canada et dans des territoires à l'étranger. Par conséquent, vos renseignements personnels peuvent faire l'objet de transferts interprovinciaux ou transfrontaliers afin de vous fournir des services et sont ainsi soumis aux lois de ces territoires.

Lorsque nous transmettons des renseignements personnels à nos fournisseurs de services, nous exigeons qu'ils les protègent de façon conforme à nos politiques et pratiques en matière de protection des renseignements personnels.

## 6. Retrait de votre consentement

Vous pouvez retirer votre consentement à l'utilisation de votre numéro d'assurance sociale à des fins autres que fiscales. Vous pouvez aussi retirer votre consentement à ce que nous utilisions vos renseignements personnels pour vous offrir d'autres produits ou services, à l'exception des offres accompagnant les relevés qui vous sont envoyés par la poste. Vous pouvez aussi retirer votre consentement à la divulgation de vos renseignements au conseiller et à ses employés, désignés par votre employeur ou le promoteur du régime.

À moins que les lois fédérales ou provinciales ne vous en donnent le droit, vous ne pouvez pas retirer votre consentement à la collecte, à l'utilisation, à la conservation ou à la communication des renseignements personnels dont nous avons besoin pour établir ou administrer votre compte.

Si vous souhaitez retirer votre consentement, veuillez téléphoner à notre Centre de service à la clientèle au **1 888 727-7766** ou écrire au responsable de la protection des renseignements personnels à l'adresse indiquée ci-après.

## 7. Exactitude

Vous nous informerez de tout changement apporté à vos coordonnées. Si vos renseignements personnels ont changé ou si vous devez corriger des inexactitudes dans vos renseignements personnels dans nos dossiers, vous pouvez téléphoner à notre Centre de service à la clientèle au 1 888 727-7766 ou écrire au responsable de la protection des renseignements personnels à l'adresse indiquée ci-après.

## 8. Accès

Vous avez le droit de consulter les renseignements personnels que nous détenons à votre sujet, d'en vérifier l'exactitude et au besoin d'y faire apporter les corrections appropriées. Vous pouvez envoyer vos demandes à : Responsable de la protection des renseignements personnels, Manuvie, P.O Box 1602, Del Stn 500-4-A, Waterloo (Ontario) N2J 4C6 ou à Canada Privacy@manulife.ca

Pour en savoir plus, consultez notre politique de protection des renseignements personnels du Secteur Canada. Veuillez noter qu'il est impossible de garantir la protection des communications par courriel. Ne nous envoyez pas de renseignements de nature confidentielle par courriel.

Manuvie, Manuvie & M stylisé, et le M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisés par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.